

# Résidence artistique - Sport, jeux et inclusion

**Appel à candidatures : Sport, jeux et inclusion (10 juin - 31 août 2024) – clôture des candidatures le 13 mai 2024**

Au coeur d'une ville effervescente, où tout va vite et où il est parfois difficile de prendre le temps et se rencontrer, cette résidence invite des artistes en immersion aux **ARCHES CITOYENNES**. Cet écosystème pluridisciplinaire est un lieu de **création collective** et, à l'image de la capitale, où il est difficile de s'arrêter. L'artiste accueilli-e prend du recul et apporte un **regard nouveau** sur la création de commun.



# UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE ET HUMAINE AU SEIN DU PLUS GRAND TIERS-LIEU À VOCATION SOCIALE DE PARIS

Projet d'urbanisme transitoire et village éphémère, **LES ARCHES** CITOYENNES invitent à **l'expérimentation, à la réflexion et aux échanges sur des thématiques de société** dans un cadre de vie en communauté. Aujourd'hui il accueille près de 450 artistes, artisan-es, associations et structures de l'Économie Sociale et Solidaire, ainsi qu'une programmation culturelle ouverte au public.

Ce programme de résidences invite des artistes contemporain-es engagé-es à s'imprégner de cet écosystème à l'occasion de cycles de programmation proposés comme **prisme pour leurs recherches entre art et écologie** :

- Cycle 1 : genre, sexualité et identité (juin - septembre 2023) ;
- Cycle 2 : itinérance, transmission et oralité (septembre - novembre 2023) ;
- Cycle 3 : habiter et cohabiter (décembre 2023 - février 2024) ;
- Cycle 4 : faire la ville (mars - mai 2024) ;
- **Cycle 5 : sports, jeux et inclusion** (10 juin - 31 août 2024) - clôture des candidatures le 13 mai 2024
- Cycle 6 : prendre le temps (septembre - novembre 2024) - ouverture des candidatures fin juin

En immersion aux **ARCHES** CITOYENNES, l'artiste apporte son regard frais sur ce qui se crée dans le lieu et prend de la hauteur sur la fabrique du collectif.

Pour cela, l'artiste bénéficiera d'un atelier au cœur des **ARCHES** CITOYENNES pendant deux mois et demi, ainsi qu'un accès à tous les événements, avec des temps d'échange dédiés avec les structures occupant-es, qui pourra devenir la source de nouvelles connexions, inspirations et collaborations.

Outre l'importance de la mise en relation, la résidence offre aux artistes tout simplement un temps de réflexion sur leurs thématiques de recherche. Il n'y a aucune obligation de produire des œuvres pendant la résidence, le temps peut donc être adapté au processus de chaque artiste. Au moment de la restitution finale, l'artiste pourra montrer ses dernières recherches et études, tout comme des essais d'idées, ou bien une production réelle.

## LA RÉSIDENCE « sports, jeux et inclusion »

**Dates de résidence :** 10 juin – 31 août 2024

Chacun des cycles de résidence invite les artistes à approfondir leurs recherches au prisme des grandes thématiques sociales et sociétales des **ARCHES** CITOYENNES. Ainsi, chaque résidence s'inscrit dans un cycle de programmation globale avec une diversité d'événements en lien avec les sujets de recherche de l'artiste, possibles sources d'inspiration, de dialogues et de synergies.

Bien que souvent associé à la performance et à la compétition, le sport est aussi et avant tout un moyen de **créer du lien, du collectif et du jeu**. Espace d'imagination, de créativité et d'amusement où chacun·e peut s'épanouir et apporter quelque chose, c'est une véritable école du collectif.

Comment apprendre à faire à plusieurs et avec ceux qui diffèrent de nous ? Comment valoriser les singularités de toutes ? Comment cultiver et transmettre des valeurs de partage ? **Comment réinventer, ensemble, une société inclusive et participative ?**

Ce cycle s'intéresse aux sports et aux jeux comme terrains d'expérimentation collaboratifs. C'est pour les artistes une invitation à réfléchir des modes d'apprentissage et de transmission du collectif les plus faciles à mettre en œuvre, en interaction avec un écosystème riche, pluriel et foisonnant. Et face aux manifestations sportives démesurées c'est enfin et surtout une invitation à un peu de simplicité et de légèreté. Essayer de s'amuser (et aussi de se reposer) sans faire de délaissés-es.



## LE CADRE DE LA RÉSIDENCE

- 1 ou 2 artiste(s) choisi-e(s) par cycle (tout médium artistique accepté) ;
- Atelier de 65m<sup>2</sup> (3 pièces) mis à disposition temporairement pendant deux mois et demi (priorité aux candidats n'ayant pas d'atelier actuellement à Paris) ;
- Accès à l'écosystème des **ARCHES** CITOYENNES (près de 450 structures de l'Économie Sociale et Solidaire, artistes et artisan-es) et toute sa programmation interne et externe ;
- Au début et à la fin de sa résidence, chaque artiste doit présenter à l'écosystème des **ARCHES** CITOYENNES sa pratique, sa recherche, son travail ou son projet, afin de faciliter les interactions et passerelles transdisciplinaires. La forme de présentation appartient à l'artiste. Il peut s'agir d'une visite d'atelier pour présenter un projet en cours, tout comme d'une conférence, d'un podcast, d'un texte, d'une projection, d'une performance ou toute autre forme de partage et de restitution. Nous organisons ces rencontres en collaboration avec chaque artiste ;
- Possibilité de faire une exposition et/ou d'organiser des événements dans les nombreux espaces à disposition ;
- Communication dédiée au sujet de l'artiste et de la résidence temporaire par **LES ARCHES** CITOYENNES.

*NB : Cette résidence n'est pas payante. Il s'agit d'une mise à disposition gratuite d'espaces, d'expertise et d'un écosystème, sans rémunération en contrepartie d'un engagement de départ à la date donnée afin de permettre à d'autres de bénéficier de cette résidence temporaire.*



## CANDIDATURES, SÉLECTION ET CALENDRIER

Les candidatures seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité artistique, y compris l'intégration d'une réflexion sur les questions sociales et d'une démarche collaborative dans la pratique ;
- Motivation pour la résidence et volonté de s'impliquer dans la vie collective des **ARCHES CITOYENNES** ;
- Besoin d'un atelier à Paris et engagement à assurer une présence régulière sur site tout au long de la résidence.

### Calendrier

- Clôture des candidatures : **lundi 13 mai à 10h**
- Annonce du/de la lauréat·e : **fin mai**

### Comment candidater

Vous trouverez [ici le formulaire de candidature](#) à remplir **avant le 13 mai 2024**.

Les documents suivants seront requis :

- Note d'intention (max. 1 page)
- Curriculum Vitae incluant les coordonnées complètes de l'artiste
- Portfolio (max. 20 pages)

Pour information, si vous êtes sélectionné·e les documents suivants vous seront demandés :

- Pièce d'identité
- Siren (ou équivalent si artiste étranger)
- Attestation d'affiliation à la maison des artistes, à l'URSSAF en tant qu'artiste-auteur ou tout autre document attestant de votre activité artistique
- Assurance responsabilité civile
- Signature d'une sous convention d'occupation précaire et temporaire

## LES ARCHES CITOYENNES

Occupant l'ancien siège de l'AP-HP situé en face de l'Hôtel de Ville de Paris, au cœur de la ville, **LES ARCHES CITOYENNES** est un tiers-lieu de 30 000m<sup>2</sup> porté par Plateau Urbain depuis février 2023, jusqu'à fin 2024. Aujourd'hui il accueille près de 450 artistes, artisan-es, associations et structures de l'Économie Sociale et Solidaire, ainsi qu'une programmation culturelle ouverte au public. **LES ARCHES CITOYENNES** est un projet déployé en partenariat avec Vraiment Vraiment, Base Commune et RATP Solutions Ville et soutenu par un groupement conduit par BNP Paribas Real Estate, associant Apsys et RATP Solutions Ville.

[lesarchescitoyennes.fr](https://lesarchescitoyennes.fr) / [programmation@lesarchescitoyennes.fr](mailto:programmation@lesarchescitoyennes.fr)

## PLATEAU URBAIN

Fondée en 2013, Plateau Urbain est une coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire qui opère dans les grandes métropoles françaises. Elle propose de redonner une utilité aux lieux inoccupés en les mettant à disposition de structures du champ artistique, culturel, social et de la transition écologique ne pouvant pas accéder au marché immobilier classique. Cela permet à des acteurs économiquement fragiles ou au début de leur parcours d'avoir accès à des bureaux ou des ateliers dans un cadre dynamique, propice à la rencontre et à la création de projets collectifs.

[plateau-urbain.com](https://plateau-urbain.com)

